

AUREILHAN, le 19 JUIN 2019

Convocation du Conseil Municipal

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal prévue le :

Mardi 25 juin 2019 à 18h30
Salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Aureilhan

Ordre du jour :

- 1) Approbation des procès-verbaux des réunions du Conseil Municipal du 6 août 2018 et du 6 novembre 2018;
- 2) Définition et prise de la compétence facultative : aménagement de la vélo-route V81 entre Saint Pé de Bigorre et Tarbes par la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ;
- 3) Prise de la compétence : construction, aménagement, entretien et gestion d'Universciel par la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ;
- 4) Signature d'une convention avec le Département des Hautes-Pyrénées pour l'aménagement et la sécurisation de la route départementale 608 (carrefour rues Jules Guesde/Marcel Sembat) ;
- 5) Signature d'une convention avec le Département des Hautes-Pyrénées pour la création d'un trottoir le long de la route départementale 608 (carrefour rue Jules Guesde/Impasse Lamartine) ;
- 6) Demande de subvention au titre de la DETR 2019 ;
- 7) Renouvellement et actualisation du contrat de concession pour la distribution de gaz naturel entre la Ville d'AUREILHAN et GRDF ;
- 8) Instauration de la Redevance pour Occupation Provisoire du Domaine Public pour les chantiers de travaux sur des ouvrages de distribution de gaz ;
- 9) Signature d'un avenant n°1 au lot n°1 du marché de travaux de construction de la Maison Associative ;
- 10) Classement dans le domaine public communal de la parcelle cadastrée AB n°431 ;
- 11) Classement dans le domaine public communal de la parcelle cadastrée AB n° 945p ;
- 12) Etablissement d'une convention de servitude de passage pour l'implantation d'un dispositif de défense incendie sur un terrain privé situé rue de l'Eglantine ;
- 13) Signature d'une convention avec la Commune de Séméac relative à l'acquisition de la parcelle cadastrée AE n° 811p et à sa gestion ;
- 14) Acquisition de la parcelle cadastrée AE n° 811p ;
- 15) Rétrocession dans le domaine public communal des voies, réseaux et espaces verts de l'ensemble immobilier « Les Arréous » ;
- 16) Ressources Humaines : création d'un poste de technicien territorial et d'un poste d'ingénieur territorial ;
- 17) Tarifs municipaux : prix Coup de cœur du jury du Salon d'Expression Plastique ;
- 18) Acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée AN n° 410 par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique ;
- 19) Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Société Chorale et Cavalcade » ;
- 20) Syndicat Départemental d'Energie : programme d'éclairage public 2019 ;
- 21) Coupe affouagère ;
- 22) Motion de soutien aux personnels de l'Office National des Forêts.

Le Maire,



Yannick BOUBÉE.